

**Journée de mémoire et d'hommage à Renato Di Ruzza**  
**Samedi 11 octobre 2025**  
**Aix Marseille Université – Site ALLSH (Aix en Provence) – Amphi 4**

**Contribution de Jacques Freyssinet**

Ma première rencontre avec Renato date de la fin des années 1960. J'étais enseignant en sciences économiques à Grenoble et il a été l'un des plus remarquables étudiants que j'ai pu connaître au cours de quarante années d'enseignement. Il est rapidement devenu assistant puis les mobilités caractéristiques des carrières universitaires nous ont séparés avant que nous ne nous retrouvions dans la région parisienne dans les années 1990, lui comme professeur à l'université de Marne-la-Vallée et moi-même à Paris 1. Dans le même temps, nous occupions, hors de l'université, des responsabilités de nature analogue. Renato était directeur scientifique de l'Institut syndical d'études et de recherches économiques et sociales (ISERES), institut créé par la CGT dont Gérard Alezard pourra vous parler mieux que moi puisqu'il en a été, en tant que membre du Bureau confédéral de la CGT, le fondateur. J'étais, de mon côté, directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) créé en 1982 par le gouvernement de Pierre Maurois à la demande conjointe de toutes les organisations syndicales représentatives pour répondre à leurs besoins de recherche. Nous menions donc, dans des structures différentes, une expérience parallèle de coopération entre chercheurs et syndicalistes autour de programmes de recherche définis en commun. De ce fait, nous avons eu de fréquents et de longs échanges sur la richesse, les difficultés et les conditions de validité d'une telle démarche. Certes, les rencontres et les coopérations entre intellectuels et militants ouvriers ont une longue histoire, mais le problème se pose dans des conditions spécifiques lorsqu'ils ont à définir en commun les conditions de fonctionnement d'une institution dédiée à la recherche. Je souhaiterais consacrer mon intervention aux souvenirs que je conserve de fructueux débats sur ce thème avec Renato.

Le principal ouvrage de référence dont nous disposions alors était constitué par deux textes écrits par Max Weber en 1917 et 1919 et publiés ensemble en français sous le titre « *Le Savant et le Politique* ». Schématiquement résumés, ces textes posent un principe de neutralité axiologique qui implique une coupure entre les deux métiers ou les deux vocations (double sens du terme allemand *Beruf*). Le savant a pour métier-vocation de produire une connaissance objective du monde dans une démarche dont il écarte tout jugement de valeur. Le politique est mû par un système de valeurs ; il met en œuvre une stratégie de transformation ou de conservation sociale. Au mieux, il tient compte dans cette démarche des acquis de la science, mais celle-ci doit affirmer son indépendance. Il est évident que ce texte, quel que soit son intérêt, ne pouvait fournir une base pour les expériences que nous partagions puisqu'elles constituaient des tentatives visant à rejeter l'affirmation d'une nécessaire coupure entre activités de recherche et activités militantes. Sans vouloir parler au nom de Renato (ce qu'il n'aurait pas du tout apprécié !), je garde le souvenir de nos discussions autour de quatre modèles possibles de la relation entre syndicalistes et chercheurs ou chercheuses. Deux constituaient à nos yeux des modèles repoussoirs. Je qualifierais le troisième de modèle de confort. La quatrième serait un modèle cible, stimulant mais problématique.

L'intellectuel « phare », premier modèle repoussoir

Le XIX<sup>e</sup> siècle nous fournit de nombreux exemples d'éminents penseurs qui considèrent que leur mission est de répandre sur la classe ouvrière les produits de leur pensée fécondante, de lui dévoiler la réalité des structures économiques et sociales, les lois de leur évolution et de lui montrer le chemin des transformations quelle doit promouvoir. Analyses et préconisations sont radicalement différentes selon qu'elles émanent

**Journée de mémoire et d'hommage à Renato Di Ruzza**  
**Samedi 11 octobre 2025**  
**Aix Marseille Université – Site ALLSH (Aix en Provence) – Amphi 4**

d'anarchistes, de marxistes, de corporatistes ou de réformistes, mais ils ont en commun l'hypothèse implicite que la classe ouvrière (ou le prolétariat ou les travailleurs) n'ont pas la capacité de produire eux-mêmes l'analyse de leur statut social et le projet de sa transformation. Seule une lumière extérieure permettrait le passage de la classe en soi à la classe pour soi.

Cette conception surplombante, voire aristocratique, de la position du chercheur à l'égard du syndicaliste n'est plus affirmée aujourd'hui, du moins on peut l'espérer, dans le monde des chercheurs. Quoique... Il peut y avoir toujours la tentation chez le chercheur ou la chercheuse de se considérer comme le « sachant » qui révèle le réel, guide et stimule le comportement de syndicaliste qui seraient réduits au rôle d'acteurs éclairés.

L'intellectuel, instrument au service de l'organisation, deuxième modèle repoussoir

Ce sont plutôt des expériences du XX<sup>e</sup> siècle qui fournissent les illustrations du deuxième modèle. Dans cette perspective, c'est la responsabilité du parti ou du syndicat de produire une théorie du système économique et social, puis d'en déduire une stratégie à long terme et des choix politiques immédiats. La tâche du chercheur ou de la chercheuse est d'outiller l'organisation pour donner une base « scientifique » à ses analyses et à son projet. En caricaturant, on pourrait dire que l'organisation donne la conclusion de la recherche et que le chercheur ou la chercheuse fournit la démonstration. Dans l'expérience qui nous concerne, le chercheur ou la chercheuse peut être convié à construire les argumentations permettant d'établir que le syndicat a raison.

Aujourd'hui aucune organisation syndicale n'adopte cette attitude. Quoique... Il peut y avoir toujours un souhait pour le syndicat d'obtenir les résultats qu'il souhaite par exemple en sélectionnant les chercheurs ou chercheuses auxquels il s'adresse, en formulant précisément la « commande » qu'il leur passe ou en filtrant voire censurant les résultats.

Le modèle de confort : l'offre et la demande

Renato et moi étions tous deux économistes donc susceptibles d'être attirés par un modèle qui est central dans notre discipline, tout au moins chez les économistes orthodoxes : celui de l'offre et de la demande sur un libre marché. Le processus fonctionnerait en trois temps. D'abord, les syndicats expriment leur demande ou leurs besoins dans le domaine de la recherche. Ils formulent des questions de recherche et passent commande. Sur cette base, les chercheurs se mettent au travail en respectant la rigueur méthodologique de leur discipline ainsi que la déontologie qui garantit leur indépendance. Ils fournissent leurs résultats aux syndicats.

Ces derniers déterminant alors souverainement l'utilisation qu'ils décident (ou non) d'en faire.

On se trouve en présence d'un modèle quasi-marchand qui respecterait les préconisations de Max Weber. L'analogie est évidente avec les rapports qu'une entreprise établit avec les consultants auxquels elle fait appel ou encore à ceux qu'établit l'État avec les équipes de recherche qu'il sélectionne à la suite d'un appel d'offres.

L'avantage majeur de cette conception des rapports entre organisations syndicales et équipes de recherche est de minimiser le risque de conflit entre des acteurs porteurs de logiques et d'objectifs hétérogènes. Ceci explique, par exemple, la présentation que, dès l'origine, l'IRES donne de sa mission : « L'Institut de recherches économiques et sociales est une association au service des organisations syndicales représentatives des

**Journée de mémoire et d'hommage à Renato Di Ruzza**  
**Samedi 11 octobre 2025**  
**Aix Marseille Université – Site ALLSH (Aix en Provence) – Amphi 4**

travailleurs. Sa fonction est de répondre aux besoins qu'elles expriment dans le domaine de la recherche économique et sociale ». Une telle formulation traduit la prudence dont syndicalistes et chercheurs ont fait preuve au départ. Dans la pratique, elle a révélé son insuffisance radicale.

D'une part, les syndicalistes ne sont pas de simples consommateurs des produits de la recherche. Ils sont eux-mêmes détenteurs et producteurs de connaissances d'une nature différente de celles produites par les chercheurs et chercheuses mais tout aussi essentielles. La pratique militante et la réflexion sur cette pratique font que chaque syndicaliste devient aussi un expert. De ce fait, il constitue une ressource indispensable pour alimenter les démarches de recherche dans le domaine du travail et il acquiert une légitimité pour adopter une attitude critique à l'égard des connaissances produites par la recherche.

D'autre part, les chercheurs et chercheuses qui souhaitent coopérer avec des syndicalistes ont inévitablement, à un degré variable, une conception militante de l'exercice de leur profession. En sciences sociales (je ne suis pas compétent pour me prononcer sur les sciences « dures »), il n'existe pas de recherche « pure » : un chercheur ou une chercheuse est toujours porteur d'un système de valeurs qui oriente les questions de recherche qu'il ou elle se pose. L'important est qu'il ou elle en ait conscience et que sa rigueur méthodologique n'en soit pas affectée..

Un modèle cible : une démarche de co-construction

Il ne doit pas y avoir un simple aller et retour entre une demande syndicale, une réponse de la recherche et son exploitation par le syndicat. A chaque étape, une coopération s'impose. La difficulté est d'obtenir que chacun accepte le coût de la méthode et que chacun y reste dans son rôle. C'est tout l'enjeu d'une démarche de co-construction.

Elle s'impose dès le choix des thèmes de recherche. Il ne peut se réduire à une réponse à une demande syndicale. C'est aussi de la responsabilité de la communauté de recherche d'attirer l'attention des syndicats sur des questions qu'ils peuvent avoir ignoré ou sous-estimé. Il suffit par exemple, d'évoquer dans le domaine de l'ergologie le rôle joué en Italie par Ivar Oddone dans sa coopération avec la fédération de la métallurgie de la CGIL (FIOM). Plus largement, Bruno Trentin a bien montré comment la « redécouverte » par les syndicats du travail, longtemps supplanté par l'emploi dans leur agenda, est née d'un dialogue dans lequel les chercheurs et les chercheuses ont joué un rôle actif.

De la même façon, on peut montrer combien il est fructueux que le choix des méthodes de recherche soit l'objet d'un débat, ne serait-ce que pour définir les modalités de recueil et d'explicitation des savoirs syndicaux.

Les résultats de la recherche eux-mêmes doivent être mis en débat. Il ne s'agit pas d'ouvrir une négociation sur ces résultats. Il s'agit de reconnaître le caractère fructueux d'une confrontation des diagnostics que chacun porte sur leur signification.

Une condition de possibilité ou d'acceptabilité d'une telle démarche de co-construction est que chaque partie reste dans son rôle. Certes, chercheurs et chercheuses peuvent être par ailleurs des militants mais, au sein de cette coopération, ils sont responsables d'assurer la rigueur méthodologique et déontologique du travail de recherche. Certes, les syndicalistes ont, dans leur pratique militante, construit un savoir et une expertise. Ils ne peuvent l'invoquer pour revendiquer un droit de rejeter la pertinence des résultats d'une recherche, *a fortiori* un droit de correction ou de censure. Facile à dire mais parfois difficile à éliminer dans les processus concrets de coopération.

**Journée de mémoire et d'hommage à Renato Di Ruzza**  
**Samedi 11 octobre 2025**  
**Aix Marseille Université – Site ALLSH (Aix en Provence) – Amphi 4**

De plus, le coût de cette option ne peut être ignoré. Il n'est pas facile pour des syndicalistes, surchargés de responsabilités et souvent confrontés à des urgences, de se rendre disponibles pour un travail dont l'attente des résultats se chiffre généralement en années. Il n'est pas facile pour un chercheur ou une chercheuse, dont le calendrier de travail est souvent contraint par les échéances de la recherche contractuelle, d'accepter les démarches, toujours longues, parfois fastidieuses, et les délais, parfois élevés, qui sont nécessaires pour obtenir ou relancer la collaboration des syndicalistes.

\* \* \*

Nous étions d'accord, Renato et moi, pour adopter ce modèle comme un objectif cible, conscients qu'un effort acharné et permanent était nécessaire pour tenter de s'en rapprocher et prêts à en accepter les ratés ou même les échecs. Il existait une certaine symétrie entre les avantages et les difficultés qui résultaient d'une différence de position institutionnelle entre les des deux instituts où nous étions engagés.

L'IRES bénéficie en ce domaine du riche pluralisme du mouvement syndical français. Aucune organisation ne peut demander que les choix et les résultats de recherche y soient conformes à ses seules préférences. La liberté de la recherche est plus facilement reconnue sous la condition qu'il soit souligné que ses résultats n'engagent aucune des organisations. Mais, de ce fait, il est difficile d'y engager une démarche de co-construction à laquelle participent des membres de toutes les organisations : d'abord, parce que leurs priorités sont différentes, ensuite parce la question des rapports entre elles est inévitablement présente dans les attitudes de leurs représentants.

A l'ISERES, la relation de confiance et la volonté de coopération étaient assurées au départ. En revanche, l'organisme étant explicitement l'institut de recherche de la CGT, il n'était pas toujours évident d'établir une distinction entre les résultats des recherches qui y étaient menés et les positions du syndicat. Renato a été, durant plusieurs années, responsable de la rédaction du « *Rapport annuel de la CGT sur la situation économique et sociale de la France* ». Il n'a pas caché que cette tâche ne s'apparentait pas à une navigation sur un long fleuve tranquille.